

Question orale de M. Wyngaard : Démolition et reconstruction du pont de Saint-Job.

M. Wyngaard rappelle que ce sujet a déjà été abordé par le Conseil communal et a notamment fait l'objet d'une question écrite de la part de M. De Bock.

Il semble que le pont de Saint-Job doive être détruit et reconstruit en raison de fissures importantes constatées à hauteur des rotules de 7 des 14 colonnes en béton.

Dans l'attente de ce chantier, Infrabel a effectué des cerclages en béton afin de sécuriser le pont.

Tout comme d'autres mandataires, M. Wyngaard est interpellé depuis quelques semaines par des commerçants et des usagers des transports en commun, qui souhaiteraient avoir de plus amples informations sur la durée et le calendrier des travaux.

Il souhaiterait donc obtenir de la part du Collège des renseignements sur les points suivants.

Le Collège a-t-il eu récemment des contacts avec Infrabel ?

La date du début de chantier et la durée de ce dernier sont-elles connues ?

Le Collège dispose-t-il d'informations sur son déroulement (de jour, de nuit, en semaine, le week-end) ?

Le cas échéant, quel sera l'impact de ces travaux sur la circulation du transport public (trains, trams, bus) ? Dans quelle mesure les piétons, les cyclistes et les automobilistes en seront affectés ?

M. l'Echevin Biermann répond que le Collège a envoyé un courrier à la SNCB rappelant que l'ordonnance adoptée par le Collège en ce domaine a une validité de trois mois. Le Collège souhaite donc obtenir des renseignements complémentaires sur la planification des travaux avant d'envisager toute autre mesure.

Pour ce qui concerne la limitation du tonnage sur le pont, un courrier a également été envoyé afin de demander des éclaircissements tant sur le contenu du projet que sur la planification. M. l'Echevin Biermann rappelle à cet égard que la commune avait déjà été en contact avec Infrabel dans le courant de l'année 2014-2015. À cette époque, les premières réflexions avaient été menées sur l'éventuel remplacement du pont par une dalle et sur le changement d'organisation des lieux qui en résulterait mais depuis lors, les études n'ont guère avancé, faute de budget. M. l'Echevin Biermann suppose que l'urgence va mobiliser Infrabel dans les prochaines semaines et que, grâce à une série de réunions, le contenu du projet et le planning exact des travaux pourront être connus. Il semble toutefois qu'a priori, Infrabel souhaite entreprendre les travaux d'ici maximum deux ans.